

Communiqué de presse
Paris, 15 juin 2017

La Fondation GARANCE remet 6 bourses d'Excellence

Pour la deuxième édition des bourses d'Excellence, la Fondation Garance a souhaité récompenser 6 jeunes apprentis en leur attribuant des bourses individuelles d'un montant de 2 000 à 3 000 €. L'assemblée générale de Garance qui a réuni une centaine de délégués de la mutuelle le 8 juin à Paris a été le théâtre de cette remise de bourses aux lauréats.

Des bourses d'Excellence pour soutenir les apprentis méritants

Mesure phare du plan d'action de la Fondation GARANCE, des bourses d'Excellence ont été décernées à 6 jeunes apprentis motivés et méritants pour les aider à financer leur scolarité, pouvoir participer à des concours pour certains ou encore acquérir des outils et matériaux utiles à leurs travaux pour d'autres.

Après une première édition ouverte aux centres de formation de la région parisienne, cette deuxième campagne de bourses a été élargie à la région Pays-de-la-Loire, ainsi qu'à des centres de formation ayant un recrutement national, dont le CFA Médéric pour les métiers de l'hôtellerie-restauration et le CEPROC pour les métiers de bouche.

Serge Crouin, Président du Comité exécutif, rappelle que « *la Fondation GARANCE, au travers de ce nouveau programme souhaite renforcer et élargir son action pour toucher l'ensemble des territoires. Cette volonté rejoint également la politique de proximité mise en place par GARANCE, illustrée à la fois par son réseau de terrain mais aussi par les partenariats forts qu'elle a mis en place avec les organisations professionnelles de l'artisanat. Ces jeunes par le témoignage de leur passion sont exemplaires, ils sont l'avenir du secteur, nous sommes fiers de leur apporter notre soutien.* »

Les lauréats des bourses d'Excellence 2017

Philippe BERNARDINI, apprenti au CFA Médéric, prépare un CAP en hôtellerie/restauration. Il reçoit une bourse de 3 000 €.

Alexandre BINEAU, apprenti au CFA Médéric, prépare un BAC cuisine et souhaite intégrer à l'issue un BTS complété par une mention en sommellerie. Il reçoit une bourse de 3 000 €.

Clément COLAS, apprenti au CFA des Pays-de-la-Loire prépare un CAP en ébénisterie qu'il souhaite compléter par un BTM. Il reçoit une bourse de 2 000 €.

Zhour HAIRIJ, apprentie au CFA Médéric, prépare une mention complémentaire dessert de restaurant. Elle reçoit une bourse de 3 000€.

Théo MARCEL, apprenti au CFA Médéric, prépare un Bac PRO restaurant. Il reçoit une bourse de 3 000 €.

Adam MJAHEH LUCAS, apprenti au CEPROC, prépare un Bac PRO en boulangerie/pâtisserie et souhaite poursuivre par une mention complémentaire en pâtisserie. Il reçoit une bourse de 2 000 €.



© O. Lechat - Lauréats des bourses d'Excellence de la Fondation GARANCE 2017, de gauche à droite : Philippe Bernardini, Adam Mjahed Lucas, Zhour Hairij, Théo Marcel et Alexandre Bineau.

A propos de la Fondation GARANCE : Née d'une volonté de le Mutuelle de venir en appui de son secteur d'origine, la Fondation GARANCE est la seule Fondation dédiée uniquement à l'artisanat. Placée sous égide de la Fondation de France, la Fondation GARANCE poursuit 3 objectifs : favoriser la transmission des savoir-faire des métiers de l'artisanat et renforcer les liens intergénérationnels ; favoriser la mise en œuvre d'actions éducatives dans le cadre de l'apprentissage des métiers de l'artisanat et soutenir les projets qui visent à promouvoir l'excellence des métiers de l'artisanat. La Fondation définit un programme d'actions annuel qui intègre un appel à projets et une campagne de bourses d'Excellence. Le comité exécutif de la Fondation GARANCE est composé de six administrateurs, quatre administrateurs représentent le Fondateur, GARANCE, et deux administrateurs ont le statut de personnes qualifiées. En savoir plus : www.garance-mutuelle.fr rubrique Fondation GARANCE

Contacts Presse Fondation GARANCE :

Philippe BOLLECKER, directeur général délégué, 01 53 21 11 62, pbollecker@garance-mutuelle.fr

Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44 / 06 65 59 61 69, emarzat@garance-mutuelle.fr